

DE BUENOS AIRES



N°33 – Du 12 au 18 août 2022

Zoom – Argentine – Le ministre de l'Économie annonce ses mesures énergétiques : tentative de relance de la production dans la continuité

À l'occasion du salon *Argentina Oil & Gas Patagonia*, le ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Agriculture, mais aussi de l'Énergie, Sergio Massa, a annoncé des mesures destinées à soutenir la production d'hydrocarbures, et ses exportations, en allégeant les contraintes qui pèsent sur le secteur, comme le manque de capacité de transport, les difficultés d'accès aux devises et aux importations, l'incertitude juridique ou bien le gel des tarifs. Il s'agirait de sortir du cercle vicieux qui, partant de la faible production et donc de la nécessité d'importer de l'énergie, impacte négativement les finances publiques et les réserves de change – d'autant plus lorsque les cours mondiaux sont très élevés – et conduit à davantage de contrôles des changes et des importations qui freinent les investissements productifs. Par conséquent, la libre disposition des devises sera partiellement ouverte au secteur. En effet, l'accès au marché officiel de devises sera octroyé à partir du 1^{er} janvier 2023 aux compagnies pétrolières qui augmenteront leur production par rapport à 2021, avec une libre disponibilité des devises à hauteur de 20% pour la production additionnelle de pétrole et de 30% pour le gaz. Cette mesure, jugée par le secteur

comme faiblement incitative pour développer les investissements, sera ainsi complétée par la création d'un nouveau programme de subvention à la production de gaz, soit le « *Plan Gaz 5* », afin d'accompagner les nouvelles capacités de transport de gaz entre Vaca Muerta (zone d'extraction du gaz et du pétrole de schiste dans la province de Neuquén en Patagonie) et la province de Buenos Aires (centre de consommation), qui seront issues de la construction du gazoduc Néstor Kirchner qui devrait être achevée à l'hiver prochain, en juin 2023. Selon le ministre, cette capacité de transport supplémentaire permettrait d'économiser 2,2 Mds USD d'importations de gaz dès 2023. Des financements privés seraient sollicités pour la construction du 2^{ème} tronçon du gazoduc (Buenos Aires – Santa Fe) attendu pour 2025 dont l'objectif est d'améliorer l'indépendance énergétique de l'Argentine vis-à-vis du gaz importé de Bolivie et d'exporter vers le Brésil. Tant le « *Plan Gaz 5* » que la construction du gazoduc donneront plus de prévisibilité au secteur qui bénéficierait d'une nouvelle demande de gaz à un prix d'achat garanti par l'État. Dans un contexte de fortes restrictions aux importations, le ministre a également promis la création de procédures douanières simplifiées pour les importations du secteur. De plus, dans la perspective de développer les exportations énergétiques et pour gagner la confiance des pays de la région, Sergio Massa s'est engagé à garantir par décret le respect des contrats d'exportation de gaz conclus avec les entreprises des pays voisins (actuellement, l'exportation peut être interrompue par le gouvernement afin de prioriser l'approvisionnement interne). Le ministre s'est également enorgueilli de la relance de deux projets privés. Le 1^{er}, de 1,4 Md USD, concerne le doublement de la capacité de l'oléoduc de la compagnie Oldeval – dont YPF, la société publique d'hydrocarbures, est l'actionnaire majoritaire – reliant Vaca Muerta à la ville de Bahía Blanca. Le 2^{ème}, de 700 MUSD, concerne le développement du projet offshore Fenix situé dans le bassin Austral par un consortium incluant TotalEnergies. Ce train de mesures a été complété par les annonces de la nouvelle secrétaire d'État à l'Énergie, Flavia Royón, et de la directrice de la compagnie de distribution de l'eau de Buenos Aires (Aysa), Malena Galmarini, concernant la mise en œuvre de la segmentation des tarifs de l'énergie et de l'eau afin de réduire les subventions publiques. Selon elles, la segmentation des tarifs permettrait d'économiser environ 350 MUSD en 2022 (sur 15 Mds USD projetés par les économistes pour l'ensemble de l'année) et 3,5 Mds USD en 2023. Les économies budgétaires de ces annonces sont évaluées par les économistes à un peu plus de 0,05% du PIB en 2022 et 0,5% du PIB en 2023. Dans leur ensemble, ces mesures s'inscrivent dans la continuité des travaux engagés par Martín Guzmán, anté-prédécesseur de Sergio Massa, et tracent des perspectives bienvenues, bien que limitées à court terme, en matière de production comme de maîtrise des finances publiques.

LE CHIFFRE À RETENIR

0,5

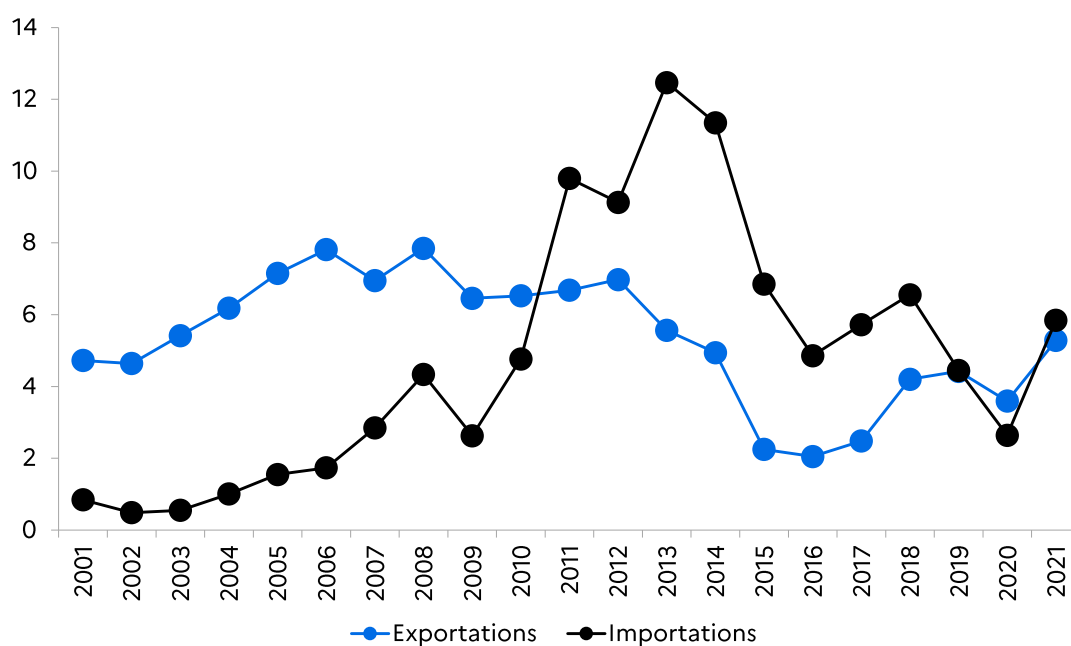
Économies budgétaires
projetées pour 2023 grâce à
la segmentation des tarifs de
l'électricité, du gaz et de l'eau
(en % du PIB)

Principaux indicateurs macroéconomiques

	Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels - 2021				
Croissance du PIB réel	10,3%	11,7%	4,2%	4,4%
Inflation (fin de période)	50,9%	7,2%	6,8%	8,0%
Solde budgétaire (% du PIB)	-4,3%	-7,7%	-3,7%	-4,2%
Dettes publiques (% du PIB)	80,6%	36,3%	33,8%	73,3%
Solde courant (% du PIB)	1,3%	-6,6%	0,8%	-1,8%
Dettes extérieures (% du PIB)	58,3%	84,4%	49,9%	77,1%
Prévisions et projections - 2022				
Croissance du PIB réel - FMI	4,0%	1,8%	0,3%	3,9%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	3,4%	1,9%	0,2%	4,7%
Inflation (fin de période) - Agents économiques	90,2%	12,3%	8,9%	8,7%
Pour mémoire				
PIB nominal de 2021 (Mds USD)	488,6	316,9	38,3	59,4
Population (millions)	47,3	19,8	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

Graphique de la semaine

Argentine – Exportations et importations d'énergie
au cours des deux dernières décennies (Mds USD)

Sources : INDEC, SER Buenos Aires

ARGENTINE

Le gouvernement présente les modalités de mise en œuvre de la segmentation des tarifs de l'électricité, du gaz et de l'eau

Le 16 août, les modalités de mise en œuvre de la segmentation des tarifs des services publics (électricité, gaz et eau), qui vise à réduire les subventions publiques dont tous les usagers bénéficient, ont été annoncées par la nouvelle secrétaire d'État à l'Énergie, Flavia Royón, et la directrice de la compagnie de distribution de l'eau de Buenos Aires, ou Aysa, Malena Galmarini.

Les prévisions annoncées par le secrétariat d'État aux Finances font état, grâce à ces mesures, d'économies budgétaires de près de 350 MUSD en 2022 et d'environ 3,5 Mds USD en 2023. Elles sont ainsi évaluées par les économistes à environ 0,05% du PIB en 2022 ainsi qu'à 0,5% du PIB en 2023.

Toutefois, ces estimations sont susceptibles d'évoluer très prochainement. En effet, les annonces manquent de précision. En outre, le nombre d'usagers impactés par les hausses tarifaires pourrait baisser les prochains mois du fait du nombre très réduit des ménages – 5,7 millions sur les 9,4 millions d'usagers pour le gaz – qui ont renseigné une demande de maintien des subventions énergétiques sur la plateforme dédiée.

Ceci s'expliquerait, d'une part, par la place de l'économie informelle – les individus étant ainsi dans l'impossibilité de justifier leurs revenus – et, d'autre part, par la défiance des citoyens vis-à-vis des pouvoirs publics et de

l'utilisation pouvant être faite des données personnelles transmises.

Les autorités argentines ont indiqué qu'elles procéderaient à un examen minutieux des foyers non-inscrits afin de les incorporer au registre s'ils remplissent les conditions pour bénéficier des aides publiques.

À ce stade, selon le gouvernement argentin, 40% des ménages (3,7 millions) connectés au réseau de gaz ne bénéficieraient plus de tarifs subventionnés pour ce service à partir de 2023. Les augmentations pour ce groupe pourraient s'élever à plus de 90%. De plus, 31% des ménages (2,9 millions), soit le groupe le plus vulnérable, conserveraient de leur côté le tarif actuel, et les 29% restants (2,6 millions) auraient une partie de leur facture qui serait subventionnée (environ 70% de la consommation moyenne).

Pour l'électricité, les chiffres de la population impactée par les hausses tarifaires n'ont pas été détaillés par le secrétariat d'État qui est chargé de l'Énergie. Les estimations qui ont été faites par l'association des distributeurs d'électricité (Adeera) montrent qu'environ 42% des ménages (6,6 millions) ne se seraient pas inscrits et, en conséquence, ne devraient plus bénéficier des subventions. Ce groupe pourrait subir des augmentations de l'ordre de 200%. Enfin, les 58% restants (8,9 millions) conserveraient les subventions jusqu'à 400 kWh de consommation par mois, payant ensuite l'excédent consommé plein tarif.

Les hausses de tarifs de gaz et d'électricité seront ainsi mises en place graduellement en septembre, novembre et janvier prochains pour atteindre la cible tarifaire fixée pour chaque catégorie de ménages dès janvier. Un léger décalage serait appliqué pour les tarifs de l'eau, la cible tarifaire fixée pour chaque



catégorie de ménages devant être atteinte dans le courant du 1^{er} trimestre de 2023.

Pour l'eau, la détermination des segments tarifaires est encore en cours. Les premières annonces laissent à penser qu'elle devrait être organisée par zones géographiques, ne laissant que des subventions très faibles (15% de la facture) qui seraient ainsi destinées aux usagers habitant dans des zones de moindre valeur immobilière qui représentent, selon les chiffres officiels, 49% des ménages. Les autres usagers paieraient plein tarif.

CHILI

À moins de trois semaines du référendum sur la Constitution, l'incertitude continue à prévaloir tant sur le résultat de la consultation que sur ses implications pour l'économie

À moins de trois semaines du référendum ratificatif sur la nouvelle Constitution qui aura lieu le 4 septembre, les tous derniers sondages continuent à estimer que le « Oui » (pour adopter cette nouvelle Constitution), malgré un léger rebond, accuse un retard compris entre 8 et 10 points sur le « Non ».

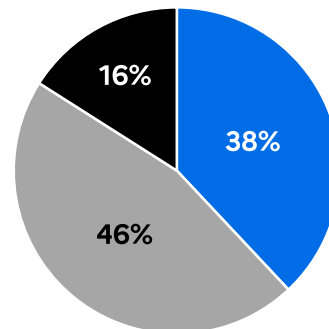
Si certaines propositions de ce projet de Constitution ont suscité des inquiétudes au cours des débats au sein de l'Assemblée constituante (nationalisation des ressources et exploitations minières, fin du système de concession privé et des partenariats public-privé, perte d'autonomie de la Banque centrale, entre autres), le texte final, malgré sa complexité et sa longueur (388 articles au total), comporte finalement relativement peu de dispositions susceptibles de remettre

fondamentalement en cause les intérêts préétablis des investisseurs étrangers.

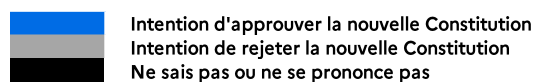
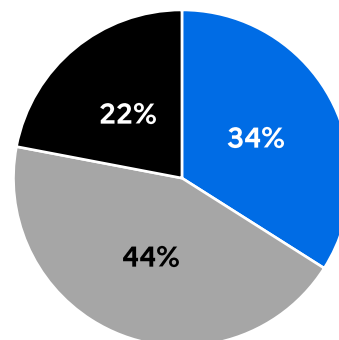
Cette perspective ne suffit pas, néanmoins, à tranquilliser les milieux d'affaires. En effet, que le texte soit approuvé ou non à l'issue du référendum, le pays ne fera pas l'économie d'un vaste chantier législatif qui s'étalera sur plusieurs années et verra ainsi la révision de plusieurs des principes fondamentaux sur lesquels l'essor économique du Chili a été fondé au cours des trois dernières décennies.

Derniers sondages les intentions de vote lors du référendum sur la nouvelle Constitution du 4 septembre 2022

Cadem



Pulso Ciudadano



Sources : Cadem, Pulso Ciudadano, SER Buenos Aires



Ce sera le cas, en particulier, du principe de l'« État subsidiaire », qui est consubstantiel au néolibéralisme et à l'actuelle Constitution héritée de la période Pinochet et accorde au marché et au secteur privé le rôle principal dans quasiment tous les domaines. Il devrait laisser place, dans la nouvelle Constitution, au concept d'« État-providence » adossé à de très nombreux droits sociaux (éducation, santé, retraite, entre autres) et des services publics incombant à l'État.

Ce modèle, familier en Europe depuis l'après-guerre, est nouveau au Chili. Il suppose, en contrepoint, la construction d'une capacité administrative actuellement manquante – y compris de gestion de secteurs largement confiés à l'initiative privée – et des moyens budgétaires nouveaux, puisque les dépenses publiques ne représentent, hors période très exceptionnelle comme la pandémie, que près de 20% du PIB. L'exécutif est d'ores et déjà en train de les mettre en place via la réforme fiscale qui vient d'être présentée, tout début juillet, indépendamment donc des résultats du référendum.

Par ailleurs, complémentaires au principe de l'État-providence, des avancées importantes sont également à attendre en matière de droit du travail. Dans un texte finalement beaucoup moins radical que les versions initiales, le projet de Constitution arrête ainsi que les salariés, par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales, « auront le droit de participer aux décisions de l'entreprise » au travers de mécanismes réglementés par la Loi, et que les organisations syndicales « sont titulaires exclusifs du droit à la négociation collective ».

Plus généralement, le projet de nouvelle Constitution établit que la primeur que la société octroyait largement à l'économique

va s'estomper au profit de certains autres nouveaux sujets, mais désormais estimés comme étant tout aussi essentiels, tels que la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, ou encore les droits de la nature et des peuples.

Ainsi, l'écologie, tout comme la préservation de l'environnement, sont au cœur du projet de nouvelle Constitution qui, si elle venait à être adoptée, ferait du Chili un pays avant-gardiste en la matière au niveau international au moins sur le plan formel. Ainsi, le nouveau texte contient près de 50 articles relatifs aux normes environnementales. Cet objectif est d'ailleurs annoncé dès l'article 1^{er} du projet qui dispose que le Chili serait désormais un État « écologique » et évoque ainsi parmi ses « valeurs intrinsèques et inaliénables (...) sa relation indissoluble avec la nature ».

Le nouveau texte prévoit dès lors l'extension des droits humains qui touchent au domaine environnemental, l'apparition de nouveaux sujets de droit comme la nature elle-même, ainsi que de la notion de « biens communs naturels », dont certains inaliénables, tels que l'eau, alors que le Chili est actuellement l'un des seuls pays au monde à consacrer la propriété de cette ressource. Il établirait le principe d'« équité intergénérationnelle » et un nouveau dispositif institutionnel devant permettre à l'État d'exercer son « devoir de protection de l'environnement », comme les tribunaux environnementaux, le Défenseur de la nature et l'Agence nationale de l'eau.

Toutefois, ce haut degré d'ambition dans un texte formel tel que la nouvelle Constitution devrait poser la question de son application effective tant elle supposera un changement de paradigme dans un pays où les ressources naturelles constituent encore une source importante de développement économique.



C'est le cas, en particulier, des ressources minières – cuivre et lithium notamment – qui représentent l'une des principales sources de revenus du pays. Si les propositions les plus radicales en la matière (nationalisation de l'ensemble du secteur) ont été évitées, non sans polémiques, le nouveau « *statut des ressources minérales* », qui a vocation à soumettre l'activité minière aux respects de normes environnementales, n'est toutefois pas sans provoquer l'inquiétude des milieux économiques concernés.

Concernant les insinuations qui conduisent la politique économique, à l'instar de la Banque centrale, les craintes qui planaient se sont finalement avérées infondées. L'autonomie de la Banque est réaffirmée et son objectif de lutte contre l'inflation est maintenu tel qu'établi dans l'actuelle Constitution.

En définitive, ces évolutions ne devraient pas démesurément affecter les implantations françaises, à quelques exceptions près pour lesquelles des compensations seront selon toute vraisemblance mises en œuvre par l'État chilien, qui souhaitera éviter toute accusation de spoliation. En effet, les droits de propriété et d'exploitation perpétuels sur l'eau, qui sont actuellement inscrits au bilan des entreprises, seront ainsi remplacés par des permis qui seront temporaires et non transférables. Veolia, via sa filiale Águas Andinas, sera particulièrement impactée. Par ailleurs, les expropriations adossées à des restitutions de terres aux communautés locales ou sur le motif de la préservation écologique vont être plus nombreuses, et les nouveaux projets d'infrastructure seront eux soumis à des évaluations environnementales et sociétales plus poussées.

Le câble numérique sous-marin reliant le Chili à l'Australie cherche des constructeurs

Le « *Projet Humbolt* », qui a été nommé ainsi en hommage au géographe et explorateur allemand, est un projet de câble sous-marin long de 14.800 kilomètres contenant 8 fibres optiques et devant relier la ville chilienne de Valparaíso à Sydney, en Australie. Il s'agira du tout 1^{er} câble reliant l'Amérique du Sud à l'Océanie.

Cet investissement est stratégique pour le Chili, désireux de devenir un hub numérique en Amérique latine. Il lui permettrait de s'émanciper des États-Unis, point de passage obligé des réseaux d'information entre l'Asie et l'Amérique du Sud.

Deux routes sont ainsi envisagées pour sa construction. « *La route Nord* » partirait de Valparaíso et passerait par Tahiti (France) via Juan Fernández (Chili), l'Île de Pâques (Chili), Pitcairn (Royaume-Uni), et se dirigerait vers Singapour, les États-Unis et l'Australie via le câble Hawaiki Nui. De son côté, « *la route Sud* » partirait de Valparaíso et se dirigerait vers Invercargill (Nouvelle-Zélande), Sydney, avec une éventuelle branche vers Scott Base (Nouvelle-Zélande) en Antarctique.

À l'origine, le câble devait terminer sa course à Shanghai, en Chine. Mais face à la pression américaine, cette portion a finalement été abandonnée. En revanche, le câble pourrait être relié à un câble existant en direction de Tokyo et à un second encore en projet en direction des États-Unis. La France se trouve aussi impliquée dans les discussions du tracé, la « *route Nord* » passant par Tahiti et ses eaux territoriales.



Estimé à 400 MEUR, ce projet sera financé par le fonds d'infrastructures Desarrollo país, détenu par l'État chilien, et H2 cable, filiale privée de l'opérateur BW Digital dont le siège est situé à Singapour.

Le regroupement Desarrollo País et H2 cable a ainsi lancé officiellement l'appel d'offres et espère des réponses des trois firmes étant capables de mener à terme un tel projet. Il s'agit de l'américain SubCom, du japonais NEC et d'Alcatel Submarine Networks (ASN), une entreprise franco-finlandaise.

Ce projet est l'opportunité de promouvoir le savoir-faire français dans le domaine des câbles sous-marins pour ASN, déjà leader mondial du secteur, mais aussi d'approfondir la coopération bilatérale entre la France, le Chili et les autres pays concernés de la zone.

PARAGUAY

Démission du vice-président du Paraguay après sa désignation par le département d'État américain pour des soupçons de corruption

Dans le cadre des désignations au titre des sanctions et restrictions de visa à l'encontre des auteurs de faits de corruption, en vertu de l'article 7031 (c) de la loi de 2022 sur les opérations à l'étranger et les programmes connexes du département d'État (en anglais, le *Foreign Operations, and Related Programs Appropriations Act, 2022*), les autorités américaines ont inscrit sur leur liste des personnalités désignées le vice-président du Paraguay, Hugo Velázquez, et son associé Juan Carlos, aussi conseiller juridique de Yacyretá, qui est la centrale hydroélectrique

binationale située sur le fleuve Paraná à la frontière avec l'Argentine.

Ainsi, selon les autorités américaines, ces personnalités seraient engagées dans des faits de corruption graves, y compris dans une tentative qui aurait visé à freiner les actions judiciaires, en tentant de soudoyer un fonctionnaire engagé dans l'enquête à l'encontre du vice-président (selon la presse, 1 MUSD lui aurait ainsi été proposé).

Cette désignation intervient moins d'un mois après celle de l'ancien président du pays, Horacio Cartes (2013-2018), accusé de faits de corruption, mais aussi d'entraves à une enquête internationale – faisant référence à la demande d'extradition du Brésil dans le cadre d'une affaire de blanchiment d'argent – et de liens avec des groupes terroristes. À cet égard, la presse affirme ainsi que le vice-président Velázquez aurait accusé l'ancien chef d'État d'être lié au Hezbollah libanais et de profiter de la contrebande de cigarettes dans la zone des trois frontières (Argentine, Brésil, Paraguay).

Suite à cette désignation, Hugo Velázquez a démissionné de son poste de vice-président du Paraguay et annoncé le retrait de sa candidature à la primaire du parti Colorado qui doit se tenir le 18 décembre prochain, en vue de l'élection présidentielle prévue en avril 2023. Dans la course à la magistrature suprême, le candidat du parti présidentiel Colorado, Hugo Velázquez, a été remplacé par le ministre des Œuvres publiques et ex-pasteur évangélique, Arnoldo Wiens.

Pour l'administration américaine, les affaires de corruption sapent la confiance qu'ont les citoyens paraguayens envers les institutions paraguayennes et confortent la perception d'impunité. Ainsi, pour renforcer l'efficacité



du système judiciaire, le Groupe d'action financière d'Amérique latine (ou Gafilat) encourage le Paraguay à accroître le nombre d'enquêtes sur les faits de corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. La lutte contre l'impunité doit également s'accompagner de davantage de condamnations. Pour rappel, en 2021, le Paraguay était classé au 128^{ème} rang mondial sur 180 pays dans le classement portant sur la perception de la corruption de l'ONG *Transparency International*.

URUGUAY

Le groupe Saint-Gobain rachète la société Premezclados, faisant de l'Uruguay son 76^{ème} pays d'implantation

Selon la presse, le groupe Saint-Gobain, qui est leader mondial dans la fabrication et la distribution de matériaux de construction, vient d'acquérir Premezclados (totalisant 2,5 MEUR de chiffres d'affaires), une entreprise uruguayenne spécialisée dans les mortiers et enduits, vendus sous la marque Urumix.

Ainsi, dans un entretien donné à la presse, les dirigeants régionaux du groupe Saint-Gobain expliquent ce choix stratégique par le désir d'accroître sa présence en Amérique latine. En effet, le groupe français, qui compte déjà près de 200 usines sur le continent latino-américain, notamment dans les pays voisins de l'Uruguay (en Argentine, au Brésil et au Chili), employant près de 20.000 personnes, n'était jusqu'alors pas présent en Uruguay. Via cette stratégie d'expansion, l'objectif du groupe est de doubler le chiffre d'affaires dans la région d'ici trois ans. Ce dernier est actuellement de près de 3,5 Mds USD.

À travers cette acquisition, la multinationale française réalise sa toute 1^{ère} implantation industrielle en Uruguay. Selon les dirigeants du groupe français, le marché uruguayen de la construction est mature, ce qui devrait lui permettre de pouvoir absorber les solutions innovantes proposées par Saint-Gobain. En effet, malgré l'importance des constructions déjà réalisées, les besoins dans l'immobilier résidentiel restent considérables, y compris dans la mise aux normes environnementales des bâtiments, dans une optique de bien-être et développement durable. De même, le groupe français montrerait un intérêt pour le projet Neptune (280 MUSD), qui vise entre autres à distribuer de l'eau potable à la zone métropolitaine de Montevideo via un réseau de canalisation en tubes d'acier d'environ 80 kilomètres.

Dans ce contexte, et grâce au potentiel du marché uruguayen, les dirigeants du groupe français espèrent ainsi accroître le chiffre d'affaires de leur filiale uruguayenne à près de 50 MUSD d'ici 5 ans.

La Banque centrale relève à nouveau son taux d'intérêt directeur pour le porter à 10,25%

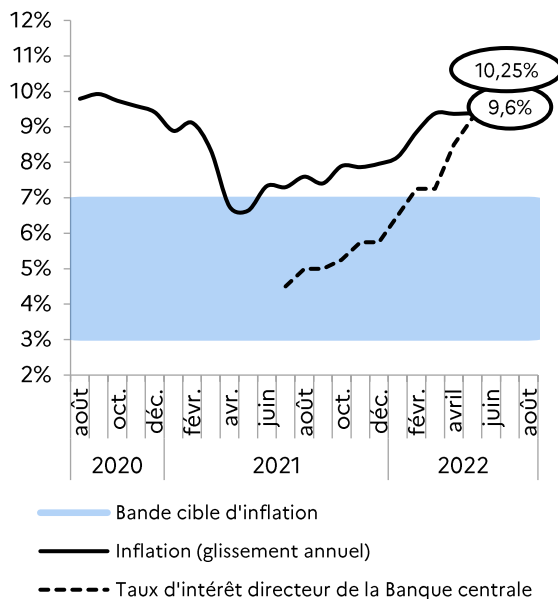
La Banque centrale uruguayenne a poursuivi son resserrement monétaire, en relevant à nouveau son taux directeur de 50 points de base pour le porter à 10,25%. Ainsi, selon les autorités monétaires, cette nouvelle levée de taux répond, d'une part, à la rigidité des anticipations d'inflation qui sont formées par les agents économiques – actuellement à 8,7% en fin de période pour 2022 (+0,1 point de pourcentage (p.p.) en un mois) et 7,4% pour 2023 (+0,25 p.p.) et, d'autre part, au maintien de l'inflation (+9,6% en glissement annuel en juillet) et de l'inflation sous-jacente au-dessus de la bande cible de la Banque

centrale (qui est actuellement fixée à 3-7% et doit passer à 3-6% à partir de septembre).

Il s'agit ainsi de la 9^{ème} levée de taux depuis le début du resserrement monétaire en août 2021, lorsque le taux directeur était fixé à 4,5%. La Banque centrale anticipe désormais de nouvelles levées de taux – au moins de la même magnitude – au cours des prochains mois pour atteindre un niveau de taux d'ici la fin 2022 compatible avec la convergence des anticipations vers la bande cible.

de moindres tensions pesant sur les chaînes d'approvisionnement et d'une plus grande crainte concernant une potentielle récession mondiale.

Évolution de l'inflation et du taux d'intérêt directeur de la Banque centrale



Sources : INE, Banque centrale, SER Buenos Aires

Selon la Banque centrale, ces différentes évolutions s'inscrivent dans le cadre d'une activité économique uruguayenne encore dynamique, qui a poursuivi sa reprise au 2^{ème} trimestre de 2022, ainsi qu'au 3^{ème} trimestre, bien qu'à un rythme plus modéré. Elle note tout de même que l'inflation mondiale a eu tendance à décélérer ces derniers temps, en partie à cause de la baisse récente des cours mondiaux des matières premières, ainsi que



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-François Michel,
Chef du Service économique régional de Buenos Aires

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Pour s'abonner :
Twitter :

samuel.adjutor@dgtresor.gouv.fr
[@Tresor_ConoSud](https://twitter.com/Tresor_ConoSud)